



**MRC
Haut-Richelieu**

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 569 – CONSULTATION PUBLIQUE

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS D'HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les membres du conseil siégeant en session ordinaire le mercredi, quatorzième jour du mois de septembre deux mille vingt-deux, ont adopté le projet de règlement 569 intitulé «Règlement modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu» de même que le document indiquant la nature des modifications que la municipalité de Noyan devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur des modifications du schéma d'aménagement et de développement. En conséquence, une assemblée publique de consultation se tiendra relativement au projet de règlement 569 le 12 octobre 2022, 17h30, en la salle du conseil de la MRC du Haut-Richelieu située au 380, 4^e Avenue à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette assemblée a pour but d'entendre les avis du public sur les dispositions du projet de règlement 569 visant à arrimer la limite du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Noyan à celle de la zone agricole.

Le projet de règlement 569 ainsi que le document indiquant la nature des modifications que la municipalité de Noyan devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur de cette modification du schéma d'aménagement et de développement sont disponibles pour consultation aux bureaux de la MRC du Haut-Richelieu et au sein des municipalités, à savoir, Henryville, Laçolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec. La consultation sur le site Web de la MRC du Haut-Richelieu est aussi possible via l'adresse suivante : <http://www.mrchr.qc.ca/avispublics.php>.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quinzième jour de septembre deux mille vingt-deux.

Le directeur général et greffier-trésorier,


Joane Saulnier